



Réaménagement du port Camille Rayon – Vallauris Golfe Juan

Annexe C : Scénarios d'aménagement de l'avant-port – Port Camille Rayon



Mars 2025

- Cymodocées (*Cymodocea nodosa*)
- Zostère naine (*Zostera noltii*)

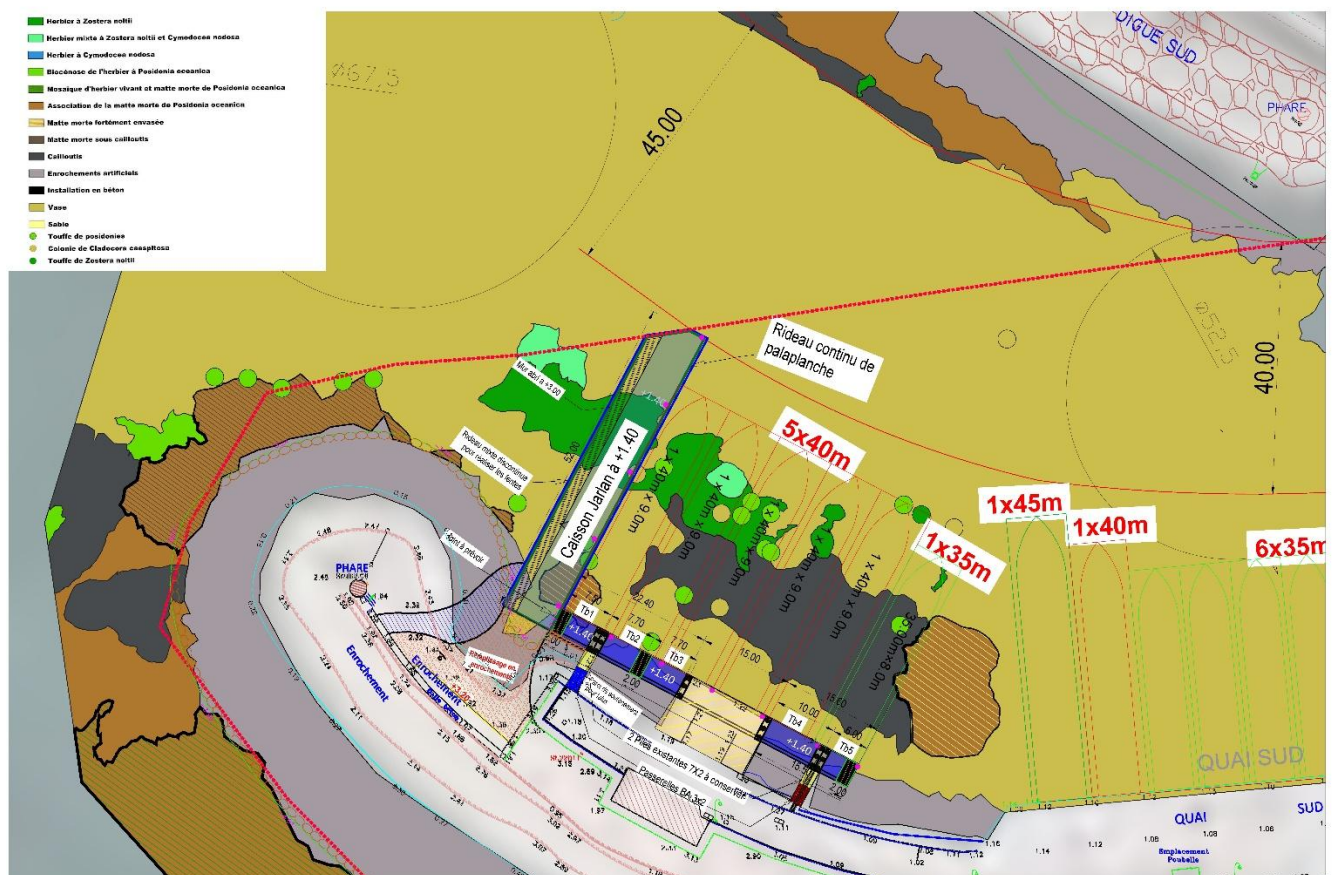


Figure 2: Superposition du scénario 1 avec les résultats des biocénoses

Afin de préserver ces habitats marins sensibles, le projet a été ajusté pour éviter toute interférence avec les herbiers vivants :

- **Repositionnement de l'ouvrage amortisseur (scénario 2) :** l'ouvrage est déplacé vers le musoir, avec une réduction de sa longueur tout en maintenant son efficacité hydrodynamique. Toutefois, cette option interférerait avec la limite de concession et impliquerait une extension du domaine portuaire.

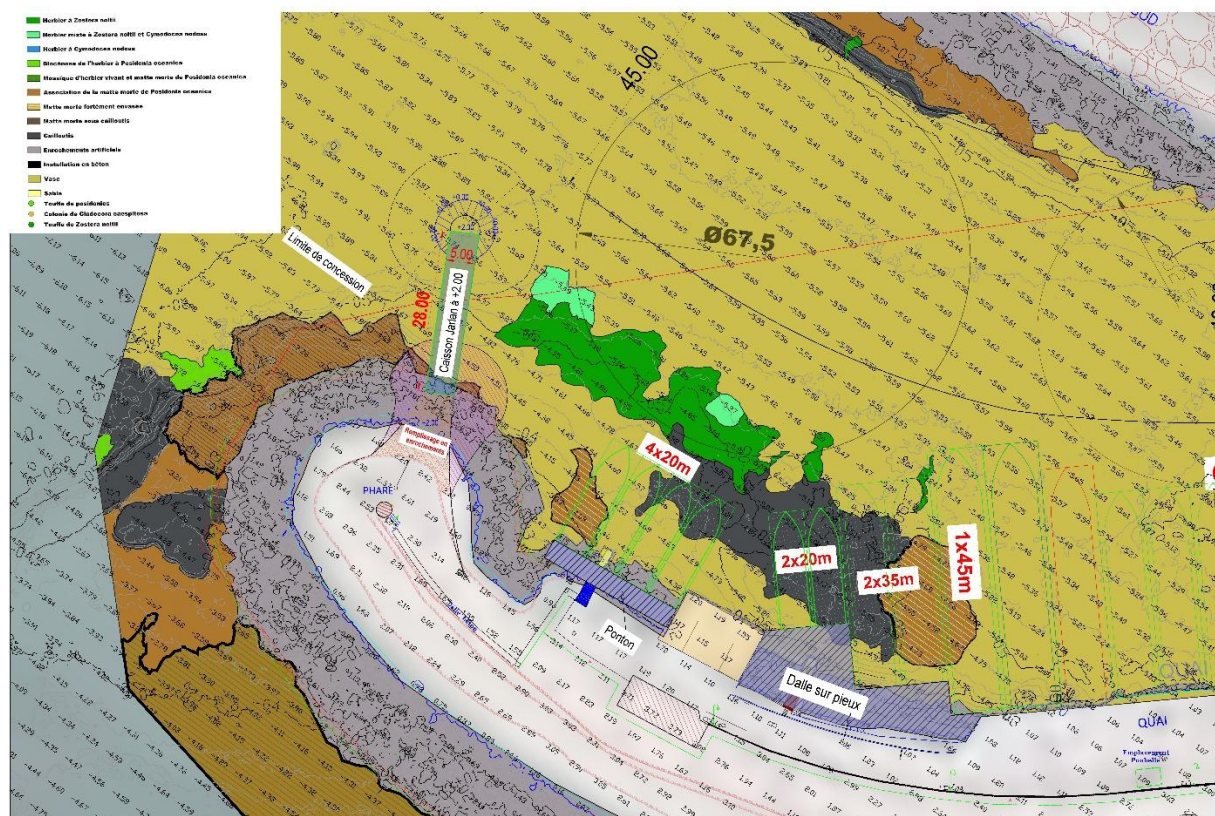


Figure 3: Superposition du scénario 2 avec les biocénoses

➔ Cette solution est performante sur le plan hydrodynamique, mais elle entraîne un positionnement de l'ouvrage en dehors de la concession et présente un degré d'artificialisation élevé.

3. Scénario 3 : Réduction de la longueur de l'ouvrage amortisseur et ajout de dispositifs d'amortissement supplémentaires

Dans ce scénario, l'ouvrage amortisseur est repositionné vers le musoir avec une réduction de sa longueur, permettant ainsi de respecter les limites de la concession portuaire tout en préservant les herbiers. Bien que cette configuration entraîne une efficacité hydrodynamique moins importante, des dispositifs d'amortissement supplémentaires seront installés sous le ponton n° 11 afin d'assurer une protection optimale tout en limitant l'impact environnemental.

II. Efficacité hydrodynamique de la solution retenue

1. Champs d'agitation dans la configuration actuelle (Scénario de référence)

Aucuns travaux, l'avant-port resterait dans sa configuration actuelle et est caractérisé par une agitation importante. Bien que le port principal soit mieux protégé, l'avant-port reste vulnérable à des conditions de houle plus fortes, notamment lors des houles décennales et cinquantennales.

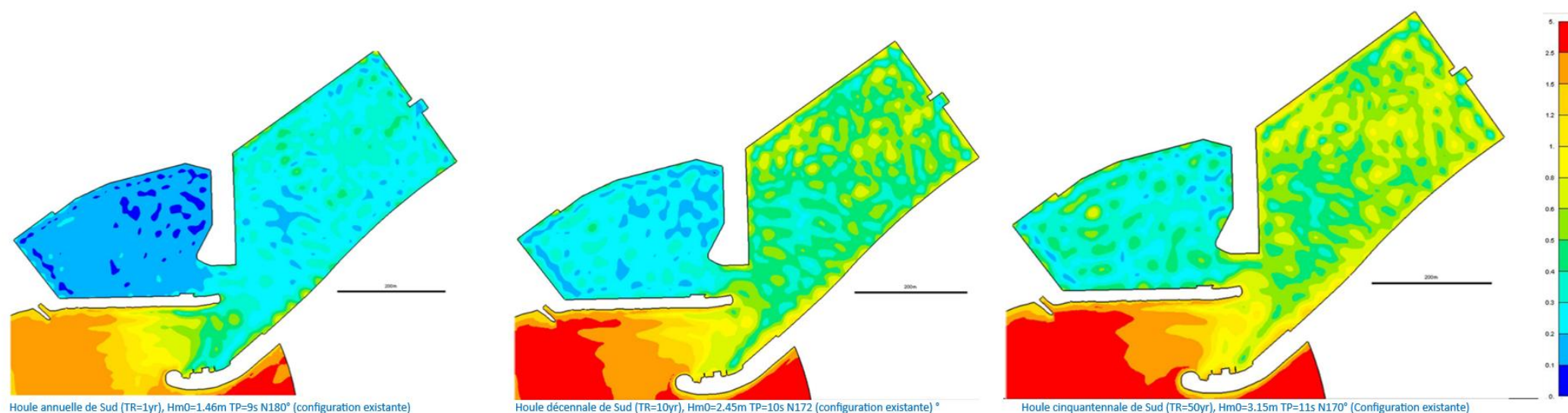


Figure 5: Champs d'agitation dans la configuration existante

2. Champs d'agitation dans la configuration projetée

Les modifications apportées par rapport à la configuration existante sont les suivantes :

- Implantation d'un ouvrage amortisseur jusqu'à la limite de concession, permettant de mieux contrôler l'agitation tout en respectant les contraintes administratives et environnementales.
- Ajout de dispositifs d'amortissement sous le ponton n° 11 afin de réduire davantage l'agitation et d'améliorer la protection de la zone

